

Système Numériques

option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

OBJECTIFS ET MISSIONS PRINCIPALES

Ce bac pro aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la mise en service et la maintenance des systèmes de son domaine. Le titulaire sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

Le titulaire sera technicien conseil, d'installation, ou de maintenance, ou technicien service après-vente, ou encore intégrateur domotique. Il exercera dans toute entreprise de services ou industrielle : service technique ou centre de maintenance, artisan, fabricant.

Le titulaire de l'option A Sûreté et sécurité des infrastructures a acquis les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques, dans le domaine de la sûreté et la sécurité des biens et des personnes : systèmes de vidéoprotection, de sécurité incendie...mais aussi les systèmes immotiques (bâtiment intelligent, gestion technique centralisée..) et domotiques liés à la gestion de l'habitat (assistance à la personne, gestion des alarmes...).

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du bac pro systèmes numériques peut être employé dans une très grande variété de structures : artisans / commerçants, sociétés de service spécialisées dans la maintenance ou les interventions sur site, entreprises industrielles, constructeurs / fabricants..

Tout comme les secteurs d'activité, les opportunités de métiers sont elles aussi très diverses : technicien de maintenance en informatique, installateur de réseau informatique, installateur d'équipements multimédia audiovisuels ou domotiques, vendeur conseiller en informatique/multimédia/électroménager, technicien SAV ou en centre d'appels, technicien spectacle..

Evolution de carrière

Après quelques années d'expérience, il peut gagner en responsabilité et devenir chef d'équipe ou responsable de service (SAV), évoluer vers des fonctions technico-commerciales ou de conseil.

PRÉREQUIS

- Cette formation est accessible pour les élèves de niveau seconde BAC Pro

RECRUTEMENT

- Dossier de candidature et entretien de motivation

PRÉINSCRIPTION

<https://chataigneraie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

PUBLIC

- Jeune de 15 à 29 ans
- Adulte de + 29 ans
- Salarié(e)
- Demandeur d'emploi

TYPE DE CONTRAT

- En contrat de professionnalisation
- En contrat d'apprentissage
- En formation continue

DÉBUT DU CYCLE

Septembre

DURÉE : en 2 ans après une 2nde Pro

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- Calendrier d'alternance à définir (2 semaines employeur / 2 semaines dans l'établissement)

LIEU

- CFC La Châtaigneraie
- 2 rue Charles Scherer
- 76240 Le Mesnil-Esnard

NIVEAU DE SORTIE Niveau 4



LES POURSUITES D'ETUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Exemple(s) de formation(s) possible(s) :

BTS Systèmes numériques
BTS Technico-commercial
BTS SIO : Services Informatiques aux Organisations
DUT GEII : Génie électrique et informatique industrielle

LES ENSEIGNEMENTS

Contenu de la formation

Enseignement professionnel 17.5 heures	Enseignement en général 14 heures
<ul style="list-style-type: none">Enseignement ProfessionnelEconomie gestionPrévention Santé EnvironnementCo-Enseignement	<ul style="list-style-type: none">Français – Histoire géographie - EMCMathématiques - PhysiqueLV1 AnglaisArts appliquésÉducation physique et sportive

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage offre une formation en alternance dans une entreprise. Elle est effectuée sous la responsabilité du maître d'apprentissage et au sein d'un centre de formation appelé CFA sur une durée de 1 à 3 ans. La formation propose donc des connaissances théoriques et pratiques par un enseignement général, professionnel et technologique. Le reste du temps, l'apprenti travaille en entreprise où il applique ce qu'il a appris en centre de formation. Le but est que l'apprenti obtienne un diplôme ou un titre professionnel qui lui offrira une qualification professionnelle.

L'apprenti reçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son année de formation.

Le contrat d'apprentissage permet donc d'obtenir un diplôme en alternance en étant en situation de travail, tout en recevant un salaire et en bénéficiant de la gratuité de sa formation (hors éventuels frais d'équipement).

LES ATOUTS DE LA CHATAIGNERAIE

En enseignement technologique, les étudiants travaillent dans des locaux dédiés, équipés des technologies de pointe :

- G Suite for Education,
- Ateliers spécifiques,
- Logiciels professionnels

Un encadrement attentif à la personne, des conditions de travail sérieuses et efficaces.

N'ATTENDEZ PAS !

La recherche d'un employeur peut être assez longue, nous vous y aiderons.

Il faut donc vous inscrire le plus tôt possible.

Venez nous rencontrer !



2 rue Charles Scherer
76240 Le Mesnil Esnard

CONTACTS

• 02 32 86 53 01

• **Responsable CFC**
olivier.duval@la-chataigneraie.org

• **Chargée de la formation continue**
corinne.genest@la-chataigneraie.org

RETROUVEZ-NOUS SUR
www.la-chataigneraie.org



[https://www.facebook.com/Ly-
ceeCFALaChataignerie/](https://www.facebook.com/Ly-ceeCFALaChataignerie/)

